

colis postaux, qu'utilisent fréquemment médecins, dentistes et hôpitaux. Ces derniers se plaignent toujours de la lenteur de ce service. Un gouvernement qui ne fait rien pour empêcher une grève qui coûte aussi cher aux Canadiens et qui ensuite réduit encore les services postaux à une semaine de cinq jours montre qu'il ne connaît rien aux besoins de nos concitoyens et qu'il ne souhaite apparemment pas améliorer leurs services postaux.

J'ai ici une lettre du ministre des Postes. Les députés se sont sûrement réjouis de l'explication qu'elle offre en réponse aux protestations de nombre d'entre nous au nom des entrepreneurs de la poste rurale. Cette lettre datée d'octobre 1968 renferme deux explications, dont voici la première:

Aux entrepreneurs de la poste rurale et à ceux qui exécutent d'autres contrats de petits services, en faisant le travail eux-mêmes, et qui sont rémunérés sur une base annuelle, nous proposons de verser le traitement régulier pour la période d'interruption du service, moins les frais d'exploitation suspendus durant l'interruption.

La seconde explication se rapporte aux contrats importants et déclare en partie:

Dans ces cas, nous proposons de rembourser à l'entrepreneur ses dépenses personnelles directes s'il s'agit d'un contrat fondé sur une base annuelle.

Tous nos contrats pour la livraison du courrier sur les routes rurales sont des contrats annuels. On a affecté des fonds suffisants pour payer tous ces facteurs, et la tentative du gouvernement de faire quelques économies à leurs dépens semble un peu mesquine à la lumière de la grève qui a été provoquée en partie par l'apathie du gouvernement. Je ne blâme pas entièrement le gouvernement, mais cette grève a sûrement été en partie le résultat de l'incurie gouvernementale.

Dans ma circonscription, nous avons des problèmes ruraux et urbains. Nous n'avons pas de livraison de courrier à domicile. Oublions cette mesure rétrograde des cinq jours par semaine. J'aimerais revendiquer le droit des cultivateurs de la circonscription de Frontenac-Lennox et Addington à une livraison quotidienne du courrier. Un siècle s'est écoulé depuis la Confédération. Nous sommes en 1968, et non en 1869. Jamais le besoin d'une livraison n'a été aussi évident.

Et que dire des agriculteurs qui dépendent des distributions faites le long des routes pour recevoir leurs diverses recettes, leurs chèques et leurs quotidiens. Beaucoup d'entre eux dépendent de ce service pour tout cela. Nous n'avons pas de distribution à domicile dans cette division administrative, mais j'ai entendu de nombreuses protestations des habitants des villes voisines de Kingston et de

Belleville. J'ai entendu les gens dire qu'ils avaient l'habitude de recevoir le courrier deux fois par jour et qu'il n'y a plus qu'une seule distribution. Ils ont déclaré qu'après que le gouvernement Trudeau aura eu ses coudées franches, ils ne recevront plus le courrier que cinq jours par semaine.

Que dire maintenant des différences de services d'un bureau de poste à l'autre? Il n'y aura plus aucune égalité dans le service, avec la nouvelle mesure que doit prendre le ministre. Ainsi, dans ma circonscription, je voudrais comparer les services rendus par le bureau de poste de Napanee et le service rendu au hameau de Lavant.

Le bureau de poste de Napanee fonctionne actuellement sous la direction du gouvernement fédéral, mais sous le régime des nouvelles mesures du ministre, personne ne pourra y obtenir de service le samedi. Nous ne pourrions y acheter de mandats-poste, obtenir des renseignements ou y cueillir une lettre à la poste restante. Ces guichets seront fermés. J'espère que les gens de la région auront accès aux bureaux de poste et pourront ouvrir leur casier pour y prendre leur courrier. J'espère que le ministre ne fera pas mettre les verrous aux portes des bureaux de poste régionaux. Naturellement, comme le ministre met fin au service de la Caisse d'épargne postale, les gens qui se rendent dans certains centres, le samedi, seront incapables de recourir à ce service. Il n'en va pas de même dans les régions densément peuplées du Canada. Il n'y a probablement personne, dans la ville où j'habite, qui recourt aujourd'hui à la Caisse d'épargne postale, mais, dans les régions reculées du pays, certaines gens y recourent et la situation va leur créer des difficultés.

• (9.50 p.m.)

Mais revenons à l'autre catégorie de bureaux de poste. Je veux parler ici du bureau de poste de Lavant. Il est situé dans un bazar et les habitants qui viennent à Lavant pour y faire leurs emplettes le samedi, vont également réclamer leur courrier et le préposé au magasin va sûrement le leur donner, comme il devrait le faire. Le ministre me dira-t-il si c'est cela la société juste? Aucun service à Napanee le samedi, mais tous les services possibles à Lavant et, dans ce dernier cas, c'est comme cela que ce devrait être. Je le répète, nous sommes en 1968 et non en 1868.

Alors que le ministre est en train d'abolir la livraison quotidienne du courrier, je viens de recevoir du maire et du conseil des cantons de Barrie et Miller, dans le comté de